



LES POTEAUX DES TROIS FORETS



Le massif des Trois Forêts constitué des forêts d'Halatte, Ermenonville et Chantilly, d'une superficie de 14 000 hectares est en majeure partie une forêt domaniale, sauf la forêt de Chantilly qui appartient à l'Institut de France. Ces trois forêts sont gérées par l'Office national des forêts.

Au XVII^{ème} siècle, les propriétaires de ces forêts, amateurs de chasse à courre décident d'améliorer la circulation équestre.

Le prince de Condé fera appel à André Le Nôtre en 1669 pour tracer des allées en étoile.

Puis pour permettre aux participants des chasses à courre de se diriger plus facilement, 40 premiers poteaux de bois portant des indications sur les directions à suivre sont installés.

Aujourd'hui il en reste 25 dans la forêt de Chantilly, 28 dans celle d'Halatte et 23 à Ermenonville.

On distingue deux sortes de poteaux : en pointe de diamant ou en pointe carrée, ils sont en chêne.

Ceux de la forêt de Compiègne sont en béton et à tête ronde avec une marque rouge qui permettait à la princesse Eugénie de retrouver le chemin du château!

L'association pour « *la Sauvegarde et la restauration des Poteaux des Trois Forêts de Chantilly, Ermenonville et Halatte* » restaure et entretient ces poteaux en collaboration avec l'ONF et l'Institut de France.

Quelques chiffres :

89 poteaux

82 poteaux octogonaux

7 poteaux carrés

509 ailettes

3 mètres de haut pour permettre à un cavalier de passer en dessous.

2900€ pour un poteau neuf

+ de 300 poteaux en forêt de Compiègne

